

Deux visions inconciliables du nouveau Musée des beaux-arts

GRAND CONSEIL

Le crédit d'étude est combattu. La majorité des commissaires veut reconstruire à Bellerive, en étudiant mieux les transports. Une minorité veut transformer Rumine. Revue de détail du différend.

LAURENT BUSSLINGER

Un petit crédit, mais un gros débat. En demandant aux députés 340 000 francs pour peaufiner le nouveau Musée cantonal des beaux-arts (MCBA), le Conseil d'Etat savait qu'il ouvrait une grande querelle d'aménagement. Elle a commencé. Quitte à ajouter 50 000 francs pour étudier en détail le problème

«Un projet qui a du souffle, ni pharaonique, ni provincial»

JEAN-MARIE SURER, PARTISAN

des transports et de l'aménagement des rives du lac, la majorité de la commission d'examen du Grand Conseil approuve la dépense en avertissant: «La discussion sur le site de Bellerive a eu lieu en 2002, il est donc considéré comme définitif, et les échanges ne portent plus sur ce sujet.» Forte de trois députés

«Il faut revivifier le centre, les musées font vivre les commerces»

GABRIEL PONCET, OPPOSANT

UDC et d'un PDC, la minorité refuse le crédit avec un avis diamétralement opposé: «Que le Conseil d'Etat remette très rapidement en question les décisions précédentes, pour préparer un avenir pour le site Rumine-Riponne.» Le Grand Conseil votera bientôt. Quel qu'il soit, son choix ouvrira le recours au référendum populaire. ■



CONTROVERSE Le futur Musée cantonal des beaux-arts de Bellerive se rapproche d'un débat politique décisif. A travers le vote d'un crédit d'étude mineur – 340 000 francs – c'est sur une véritable ratification du déménagement décidé en 2002, et sur le parti architectural du musée au bord de l'eau que les députés se prononceront. En attendant, peut-être, le peuple.

PROJET LAURÉAT POUR LE FUTUR MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LAUSANNE, APPELÉ YING YANG

» Pour poursuivre au bord de l'eau

CONTINUITÉ Le crédit du jour s'inscrit dans une lignée de décisions qui remonte à 1991 et la recherche d'un nouvel emplacement pour le MCBA, «à Lausanne hors du Palais de Rumine, ou ailleurs dans le canton». En 2002 le Grand Conseil acceptait un crédit «pour les études préliminaires visant à permettre l'édification d'un nouveau Musée cantonal des beaux-arts sur le site de Bellerive à Lausanne.» Le concours d'architecture a suivi.

DÉTERMINATION Président de la fondation de soutien au nouveau MCBA, François Carrard l'a rappelé: «La fondation soutient le projet de Bellerive, seulement le projet de Bellerive, et rien d'autre que le projet de Bellerive.» Et cette fondation entend amener 33 des 67 millions de francs du projet. C'est aussi le projet de Bellerive qui permet de compter sur les collections Planque, Dubois et Alice Pauli. **TRANSPORTS** Un talon d'Achille du déménagement, admis même par ses partisans. Un amendement «œcuménique» ajoute 50 000 francs au décret (le portant à 390 000 francs) pour «les études de

connexion urbaines, en particulier le développement des transports publics, de la mobilité douce et des cheminements piétonniers, ainsi que l'aménagement des rives». La réalisation d'une passerelle sur le lac est évoquée.

REPENSER RUMINE Le Conseil d'Etat jure qu'il n'oublie pas l'endroit. Même si d'aucuns soupirent que c'est une aire «de grande solitude». Un plan d'intention comprenant l'agrandissement du libre accès de la bibliothèque universitaire, et d'expositions plus vastes pour les musées de sciences, d'archéologie et les tapisseries de la collection Toms Pauli, existe. Le Grand Conseil devrait être saisi d'une demande de crédit en 2009.

ACTE DE FOI Pour le libéral Jean-Marie Surer, auteur du rapport de majorité: «Refuser le projet à ce stade du dossier c'est revenir à zéro, et sacrifier une génération entière.» A l'inverse, le soutenir «c'est finalement faire un acte de foi. C'est s'engager pour un projet qui a du souffle, et qui n'est ni prétentieux ou pharaonique, ni modeste ou provincial.» **L. BU.**

» Pour transformer Rumine et y rester

BELLERIVE INADÉQUAT Et plutôt huit fois qu'une. Trouvant, selon ses propres mots «intéressant que la créativité architecturale soit placée au-dessus des lois de protection de la nature», l'UDC Gabriel Poncet, rapporteur de minorité, liste huit violations du droit fédéral. Elles vont de la plantation des pilotis – «l'introduction de substances solides est interdite dans le lac» – au plan directeur des rives – «le projet Ying Yang n'en respecte pas les contraintes».

ARCHAÏSME URBANISTIQUE Pour ses détracteurs, le projet «s'inscrit dans un urbanisme laissant le centre-ville se dégrader pour construire à la périphérie.» Pire, le futur MCBA, se retrouverait à Bellerive «au milieu de nulle part, à côté d'un parking, d'une plage publique abandonnée en hiver, d'une exploitation de gravier et d'un chantier naval.»

IMPROBABLE PASSERELLE Depuis la gare du M2 d'Ouchy, il faudra compter 15 minutes à pied pour gagner le nouveau MCBA. Et cela dans un environnement peu engageant. Car la passerelle envisagée, les minoritaires n'y croient pas. «Ses coûts

n'apparaissent dans aucun budget, il s'agit d'une fausse promesse dont on aurait pu se passer».

CLIMAT HOSTILE Et Lothar? S'en souvient-on de Lothar, ouragan de 2001 dont les inévitables successeurs risquent de ravager, avec leurs tableaux, les étages inférieurs du musée. S'en protéger coûtera plus cher que rester au centre-ville.

DANGEREUX DONATEURS? Les opposants jugent que la relation financière avec les privés n'est pas claire. Même de droit public, la fondation qui dirigera le musée «pourrait permettre à certains collectionneurs de profiter du lieu public pour favoriser le lucratif commerce privé du marché de l'art».

RUMINE IDÉAL Finalement, face à tant de soupçons, et à une architecture discutable, «il n'y a qu'une solution très prometteuse, le Grand Rumine». Soit un palais débarrassé de sa bibliothèque cantonale, offrant «des capacités d'exposition égales à Bellerive». Et susceptibles d'être augmentées: «Il est toujours possible de trouver des solutions architecturales permettant de restructurer un bâtiment du XIXe siècle.» **L. BU.**